

SYNDICAT MIXTE DE BASSIN CEROU VÈRE Salles sur Cérou

Extrait du Registre des Délibérations

Réf : D01- 06 06 2023
Convocation : 25 052023

Comité Syndical du 6 juin 2023

Objet : Appel à projet Région/Agence de l'eau pour financer l'accompagnement à la mise en œuvre d'expérimentations en agriculture

L'an deux mille vingt-trois, le six juin à dix-huit heures trente, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni en session publique à la Salle rurale de Salles, sur convocation qui leur a été adressée conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers titulaires en exercice :	26
Nombre de membres titulaires présents :	16
Nombre de membres suppléants présents :	00
Nombre de pouvoir donné :	00

Présents :

Mesdames MOULIADE Régine, SOULIE Christiane,
Messieurs BONNET Michel, ALMAYRAC Jean-Jacques, COUGOUREUX Rolland, SOUYRI Joël, VIGROUX Didier, BARRAU Jean-Louis, MARTY Denis, VERGNES Philippe, DALMAYRAC Gilbert, JONGBLOET François, BRIERE Alex, VALIERE Jean-Paul, MALET Christian, PAILLAS Pierre

Pouvoirs

Absents : AZAM Rolande, HERIN Christophe, ESCOUTES Jean-Marc, RUFFEL Francis, DOUZIECH Florent

Absents Excusés : PUECH Christian, BOHERE Jean-Christian, REDO Aline, TRESSOLS Bernard, SCHULTHEISS Pierre

Secrétaire de séance élu : M. VERGNES Philippe

Intervenants : M. VERGNES Laurent (SMBCV), Mme. ROMEO Aline (SMBCV)

Le président rappelle les points suivants :

Dans le cadre du contrat de rivière Cérou Vère II, des programmes d'actions agricoles renforcés sont développés sur 3 territoires prioritaires. Ces programmes d'actions prévoient un certain nombre d'accompagnement à destination des agriculteurs afin de favoriser le développement des pratiques agro-écologiques, favorables à la préservation de la ressource en eau (qualitativement et quantitativement). Les expérimentations sont un des axes d'accompagnement prévus dans le volet agricole du contrat de rivière.

Il s'agit d'expérimenter localement des pratiques agro-écologiques et à bas niveaux d'impacts (réduction de l'utilisation des herbicides) afin d'obtenir des références locales et de servir de support d'échanges, de sensibilisation à la fois auprès des agriculteurs mais aussi des techniciens et conseillers du secteur. Pour ce faire, le Syndicat de Bassin fait appel à différents partenaires via prestations ou convention de partenariat (GIP Transitions, RAGT, Chambre d'Agriculture, Sol et Eau en Ségala...)

Un appel à projet Région/Agence de l'eau a été lancé pour financer l'accompagnement à la mise en œuvre d'expérimentations en agriculture. Le volet « expérimentations » envisagé dans le contrat de rivière entre dans les objectifs de cet appel à projet.

Le président demande au comité syndical de lui permettre de solliciter les aides auprès des différents partenaires financiers et de répondre à l'Appel à Projet « Accompagnement des expérimentations en agriculture » en tant que chef de file, pour 2 années (05/23 à 04/25). Des conventions de partenariat seront élaborées avec les partenaires du projet afin que le SMBCV reverse à chacun sa part de subvention.

		SMBCV	Envoyé en préfecture le 12/06/2023 Reçu en préfecture le 12/06/2023 Publié le 12/06/2023 ID : 081-258102441-20230606-D01_AAP_EXP_AG-DE		
Estimation dépenses	Expérimentations (2023/2024)	9 900 €			
Financeurs		Participation en %			
AAP « Accompagnement des expérimentations en agriculture) – AEAG – Région Occitanie		60,00%	5 940 €	1 663.2	45 000€
Autofinancement		40 %	3 960 €	1 108.8 €	30 000€
Total		9 900 €	2 772 €	75 000 €	87 672 €

Le Comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- Décide :

- D'approuver que le syndicat mixte de bassin Cérou Vère soit le chef de file de l'opération
- De valider l'opération présentée
- De solliciter les aides présentées ci-dessus

- Autorise Monsieur le Président à demander les aides aux différents partenaires financiers et à signer tout document à intervenir se rapportant à cette opération.

La séance est levée à 21h 30

Fait et délibéré en séance, le 6 juin 2023

Pour copie conforme au registre des délibérations

Pour le Président empêché,
Le vice-président, M. BONNET Michel

Le secrétaire, Philippe VERGNES



SYNDICAT MIXTE DE BASSIN
CEROU-VERE
Plateau de la gare
81640 SALLES SUR CEROU
Tél. 05 63 36 45 58



Publiée le : 12/06/2023

Transmise au Représentant de l'Etat le : 12/06/2023

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Au registre figurent les signatures des membres présents.
Certifié exécutoire par affichage et envoi en Préfecture